FICHE DE POSTE n°

T 13201

	création initiale :	07/10/14 – septembre 2020
dates de	dernière actualisation :	Juin 2025
	mise en ligne :	3 juillet 2025

Date limite de dépôt de candidature : 5 août 2025

IDENTIFICATION DU POSTE					
Intitulé du poste : (au regard du répertoire des métiers)	Chef du service du pilotage de l'offre (H/F)				
	statut	catégorie	cadre d'emplois	grade	
Classification au tableau des effectifs (TE) :	FPT	А	Attachés territoriaux	Attaché, Attaché principal	
Métier(s) exercé(s) : (au regard de la cartographie des métiers du Département)	Chef de service H/F				
Direction :	Direction de l'autonomie et de la MDPH (DAMDPH)				
Service/Pôle, UD/CE, UTAS, Collège :	Service du Pilotage de l'Offre (SPO)				
Lieu de travail :	LAON – 28, rue Fernand Christ				

MISSIONS

La Direction de l'autonomie et de la MDPH (DAMDPH) est une des quatre directions de la Direction générale adjointe aux affaires sociales (DGAAS) du Conseil départemental de l'Aisne. Le schéma départemental de l'autonomie constitue la feuille de route de la direction.

L'action du service pilotage de l'offre (SPO) s'inscrit dans la réalisation des ambitions transversales de ce schéma, notamment sur la dimension fluidité et sécurisation des parcours des personnes accompagnées, tant les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs aidants, que sur l'axe de la prévention de la perte d'autonomie et du soutien à domicile.

Cette fiche de poste s'inscrit dans un contexte de forte évolution des politiques de l'autonomie du fait notamment du vieillissement de la population attendu et dans le cadre de la mise en place de la 5^{ème} branche autonomie de la sécurité sociale et dans un contexte de recherche de leviers d'action pour garantir la continuité des parcours des personnes.

Sous l'autorité du Directeur H/F de l'autonomie et de la MDPH, le chef du service H/F Pilotage de l'Offre inhérente aux politiques de l'autonomie PA/PH, en établissements, à domicile ou en solutions alternatives, assure :

- le pilotage stratégique et opérationnel de l'action du service et de sa feuille de route
- l'élaboration et la mise en œuvre du projet de service en concertation avec la direction
- la mise en avant de la démarche qualité et efficience pour répondre aux besoins de la collectivité, des usagers et des partenaires
- l'évaluation des actions menées par le service
- le pilotage des chantiers et réformes innervant son champ d'action
- l'analyse de l'environnement du service en apportant structuration, dynamique et innovation au regard des besoins des personnes accompagnées et des besoins de la collectivité
- l'appui au pilotage, au développement, à la transformation et au financement de l'offre en établissement et à domicile en direction des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs aidants dans une dimension de sécurisation des parcours de vie

ACTIVITES				
<u>Principales</u>	<u>Spécifiques</u>			
Développer et évaluer les politiques de son champ				
d'action :				

- Formuler et proposer des orientations stratégiques et axes opérationnels,
- Collaborer à l'établissement des schémas départementaux, protocoles, plans programmes, observatoires, AMI, conventions...
- Rendre une mission d'expertise,
- Développer des outils de pilotage et de reporting via des tableaux de bord et de suivi d'activités
- Evaluer, recueillir, analyser statistiquement les TDB

Faire vivre les partenariats et les projets transversaux

Animer et développer un réseau pour la bonne réalisation des missions du service (milieu médico-social, sanitaire, milieu ordinaire...)

Assurer une interface et une coordination avec les directeurs d'ESSMS, du champ du domicile ou des établissements, du secteur PA et PH

Faciliter les collaborations entre les partenaires

Participer au projet de direction

Contribuer à l'analyse de l'environnement du service Participer aux réunions de l'équipe de direction

Représenter le service auprès des instances extérieures et des partenaires

Susciter les collaborations et s'assurer de relations partenariales régulières et structurées avec les établissements et les professionnels du service

Assurer la diffusion, l'appropriation et la mise en œuvre de la réglementation et de ses évolutions avec un rôle de veille, d'anticipation et d'alerte

Assurer une dimension de soutien technique et de conseil auprès des agents du service dans le cadre de leur mission

Assurer l'analyse et l'exécution du budget du service, avec un rôle de veille et d'alerte, tout au long de l'année et en période de préparation des cycles budgétaires

Animer, piloter, encadrer son service (projet de service, organisation, réunions de service, information/communication, logistique, pré archivage...)

Diffuser une culture de service commune indispensable au bon fonctionnement

Insuffler une dynamique d'équipe

Développer l'auto-évaluation du service, dans une perspective d'amélioration continue et de développement de la démarche qualité

Manager, organiser et gérer le personnel du service (moyens humains et matériels disponibles, axes prioritaires...)

Traiter les dossiers sensibles confiés par sa hiérarchie.

Pilotage et dialogue de gestion avec les ESSMS

Animation et coordination de l'équipe de professionnels dont le chargé de mission H/F efficience et qualité, poste nouvellement créé au sein du service

Participer au renforcement de la stratégie départementale de contrôle, d'effectivité, de suivi des évaluations et des inspections

Accompagner les évolutions en matière de Systèmes d'informations, de pratiques professionnelles qui peuvent intervenir dans la vie du service

Favoriser et diffuser une culture du changement en continu

Participer à des groupes de travail/commissions en interne ou en externe

Initier un travail de diagnostic approfondi des besoins à l'échelle du territoire, en infra également et avec une vision sur la périphérie du département, indispensable pour adapter l'offre et établir un plan d'action

Impulser un travail en transversalité au sein de la direction, et plus largement, afin d'optimiser les process, de développer les interactions, d'identifier et d'anticiper les leviers d'action mobilisables

Eclairer la direction sur les pistes d'amélioration, d'optimisation tant au niveau des dépenses que des recettes, en investissement et en fonctionnement, au regard des enjeux budgétaires et financiers enveloppes financières portées par le service

ENVIRONNEMENT ET RELATIONS					
A l'intérieur du service	Avec d'autres services du Département	Avec l'extérieur			
L'ensemble des agents du service	- les services de la DAMDPH - l'ensemble des directions et services de la DGAAS et les autres directions du Conseil départemental	Partenaires du service			

Supérieur hiérarchique direct	Directeur H/F de l'autonomie et de la MDPH		
(fonction)			

PARTICULARITES					
Missions d'encadrement exercées	OUI/NON	Nombre d'agents par catégorie			
	OUI	Α	В	С	
		10	14	10	
Conditions d'exercice et sujétions particulières	Disponibilité (réunions fréquentes, horaires variables)				

-COMPETENCES NECESSAIRES-				
	Niveau recherché			
SAVOIRS	connaissances de base	maîtrise	expertise	
Valeurs du service public et éthique professionnelle			X	
Compétences juridiques		Χ		
Compétences en finances, budgets, outils de contrôle de gestion		Χ		
Connaissance des outils informatiques et progiciels métier		Χ		
Statut de la Fonction publique		Χ		
	Niv	Niveau recherché		
SAVOIRS-FAIRE	connaissances de base	maîtrise	expertise	
Pilotage, animation, impulsion, organisation, communication			Х	
Capacités d'analyse et de synthèse			Х	
Application de la réglementation			Х	
Management, encadrement et gestion du personnel			Х	
Travail en équipe et en partenariat		Χ		
Capacités de dialogue et de négociations			Х	
Gestion de projet			Х	
SAVOIR ETRE (qualitée)	Niveau recherché			
SAVOIR ETRE (qualités)	connaissances de	maîtrise	expertise	

		base		
Sens des relations humaines			X	
Adaptation				Х
Expression orale			Χ	
Sens de l'écoute et aptitude à communiquer			Χ	
Esprit d'initiative et sens des responsabilités			Χ	
Cadre statutaire :	Fonction publique territoriale			

EVOLUTION POSSIBLE DU POSTE

Missions évolutives en fonction des nécessités de la direction, de l'évolution des politiques de l'autonomie et de la stratégie du Département